

# Compte-rendu Conseil Municipal du 3 Juin 2014

Convocation le 26/05/2014.

**Présents :** Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Corinne LAGUT, Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Marc LYKO, André MEGE, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 Mai 2014

## Urbanisme :

1 permis de construire déposé Chemin de Merles pour une maison individuelle

## Voirie :

Broyage des bordures de routes ; Réfèrent ambroisie : Christian LETOVANEC

## Bâtiments communaux :

### Travaux école

- Avis favorable de la commission d'accessibilité. Pas d'obligation d'ascenseur, la cage d'ascenseur sera construite lors des travaux en cas de besoin.  
- Analyse des offres a été faite et la décision n°1/2014 du maire sur le choix des entreprises est faite. Montant total du marché 579 796.79 € HT  
- Le Maire propose compte tenu des subventions acceptées et du montant des travaux de recourir à un emprunt de 280 000€.  
à la Caisse des dépôts, selon les caractéristiques suivantes : Durée 20 ans, Taux révisable : taux du livret A + 1 % fixe, Echéance de remboursement : Trimestrielle, Amortissement constant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, 15 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions

Confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur Le Maire pour la réalisation de cet emprunt avec les caractéristiques notées ci-dessus, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

## Ecole :

TAP : demande de réaménagement des TAP, le jeudi après-midi lors du conseil d'école du 26/05

## Mur du cimetière :

Deux entreprises sont proposées et interviendraient sur le chantier : l'entreprise Aménagement, Maçonnerie, Rénovation de Mours St Eusèbe pour le rehaussement du mur d'enceinte pour un montant de 6126.40 € HT, et l'entreprise Chion Façade de Mours St Eusèbe pour le reste de la restauration intérieure et extérieure pour un montant de 41 083.92 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal : Vote : 15 Pour ; 0 Contre, 0 Abstention

Accepte le projet cité ci-dessus pour à un montant total de 47 210.32 € HT

Sollicite du Conseil Général de la Drôme une subvention, au titre de la dotation cantonale 2015, pour ce projet Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet

## Actes notariés pour terrains :

Considérant l'intérêt que représente l'incorporation des parcelles cadastrées section ZH n° 346 ; 348 ; 349 dans le domaine public de la commune pour le maintien en état du mur du cimetière, et son accès le long de la voirie publique.

Le Maire précise que cette cession s'effectue, selon le souhait du propriétaire à l'euro symbolique. Les frais liés à cette incorporation seront supportés par la commune de Geyssans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : 15 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions

- Approuve l'achat des parcelles ZH section n° 346 ; 348 ; 349

- Décide de classer ces parcelles dans le domaine public de la commune de Geyssans

- Confirme que cette cession effectuée à l'euro symbolique implique, pour la commune, la prise en charge des frais de document d'arpentage et notariés afférents à ces deux incorporations.

- Autorise le Maire à signer tout document y afférent.

Discussion pour l'achat de terrain route de la Savasse à avoir avec les propriétaires.

## Divers

Réfèrent Défense : André MEGE

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune: pour alimenter la construction d'un particulier.

Dépense prévisionnelle TTC 8 331.36 € ; Financements hors taxe mobilisés par le SDED 6 607.03 € ; Forfait communal 1 724.33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité: Par 15 pour ; 0 Contre ; 0 Abstentions

• Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF

• Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé.

• Décide de financer comme suit la part communale : la participation sera remboursée par le particulier.

## Evénements du mois : (mai)

- 15 Rapport d'analyse des offres
- 15 Conseil Communautaire Agglo : vote des commissions
- 17 Comité syndical SDED : élection bureau
- 19 Visite de terrain avec technicien rivière pour débordement Druivette
- 20 Commission accessibilité projet école
- 20 Conseil de vie sociale ITEP : projets
- 22 Liste préparatoire jurés
- 23 Notaire (Berlioz Peyrins) pour acquisition terrain route de la Savasse et proximité cimetière
- 23 Comité rivière : élection bureau
- 24 Réunion Eau de l'Herbasse : historique, visite de terrain
- 27 Contrôle station par Satèse
- 26 Conseil d'école

La séance est levée à 22h50. Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 1 Juillet 2014 à 20h30.